



**Déclaration préliminaire à la  
Formation Spécialisé  
des  
Compagnies Républicaine de Sécurité**

Paris le 27 juin 2024

Madame la présidente,

A quelques jours des festivités nationales et des jeux olympiques et paralympiques, il faut que vous preniez conscience des difficultés que les PATOE rencontrent quasiment quotidiennement, ainsi l'emploi intensif des compagnies a impacté sans réserves nos collègues, les conditions de travail se dégradent tant sur le plan humain, avec un déficit de personnels et l'embauche de vacataires non déplaçables (gestion en 5/2 pas d'HS ..), mais c'est également le cas pour ce qui concerne le matériel, je vous passerai les lieux d'hébergement qui ne sont pas aux normes sanitaires, car cela ne dépend pas de votre ressort, par contre l'état du matériel dans les casernements, ou les cantonnements ce n'est pas pareil, nous déplorons que certaines cuisines ne soient pas équipées avec les électro-domestiques nécessaires aux préparations des volumes de repas demandés, nous déplorons que les systèmes de plonge soient régulièrement en panne (comme c'est malheureusement le cas à Pondorly), que les véhicules pour transporter les personnels de soutien soient régulièrement mis à disposition des sections mais jamais à celle des personnels.

Madame la Directrice les personnels de soutien sont à la limite de ce qui est acceptable, on leur inflige des tableaux de service avec des coupures, des horaires atypiques de prise ou de fin de service alors qu'il n'y a aucune obligation d'emploi pour expliquer ces horaires. Comment expliquer une fin de service à 22h30 à Pondorly alors que le temps de repas est normalement prévu de 19h30 à 20h30, pourquoi certaines compagnies continuent d'appliquer plusieurs tableaux de services, un TSA officiel transmis au SG et un autre qui sera celui de référence pour les personnels, cette situation en infraction totale avec les règlements de l'APORTT et les règles de l'instruction de l'IGOT 2007.

L'administration responsabilise les Ouvriers cuisiniers et les AT spécialité cuisine sur des PMS et des normes HACCP, l'obligation du repas témoin, les relevés de températures dans les frigos ou même pour les repas CALDOBOX, alors que les locaux ne sont pas en conformité, ou que les

ustensiles de travail ne fonctionnent pas, je vous parle entre autre du monte-charge de PONDORLY j'ai en tête la demande du major DELATTRE de Pondorly qui lors d'une énième panne de la plonge, a annoncé aux collègues « Vous n'avez qu'à charger sur un chariot la vaisselle sale, traverser le hall et passer votre plonge sur la machine dans l'autre cuisine et revenir avec votre vaisselle propre dans votre cantonnement » qui peut parler ainsi aux personnels , c'est ça la reconnaissance que ce monsieur a envers les collègues déplacés, c'est inadmissible et c'est pourquoi notre organisation va déposer un préavis de grève pour la périodes estivale.

Enfin madame la directrice je reviens aussi sur certains commandants qui jouent avec le CIA pour faire plier des représentants syndicaux en ne leur attribuant que des miettes, les SG qui « bidouillent » pour éviter d'enregistrer des heures supplémentaires, les DZ qui émettent des notes de services pour que les temps de transport soient maintenant inclus dans le temps de travail qui devrait être consacré aux préparations et service des repas ( comme c'est le cas à Eurocap), je vous alerte également sur la situation de nos collègues Ouvriers d'Etat spécialité cuisine à Vélizy qui se voient rectifier leurs taux de primes de rendement par la DZ Paris, aux titres d'insuffisance professionnelle alors que l'un souffre d'un cancer, le second vient de subir une opération du genou dans le cadre d'un accident de travail et le troisième reconnu en maladie professionnelle et qui ne peut plus lever les bras au-dessus du niveau des épaules, l'ensemble de ces points n'étant pas exhaustifs.

Je vous prie de croire madame la Directrice que les PATOE de la DC CRS ne sont pas à ce jour dans la revendication financière, ni catégorielle, ils désirent réellement que la périodes estivales et l'ensemble des événements de cet été se déroulent sans accro, mais pour être certains que ce message soit entendu, et devant l'ensemble des Directeurs Zonaux , je vous informe du dépôt d'un préavis de grève pour l'ensemble de la période.

Enfin, pour illustrer le mépris dont nous sommes victimes, et pour la deuxième fois cette année, le SGAMI EST n'a pas réussi à mettre en paiement les HS et les IJAT du mois d'Avril, pire il n'a pas non plus mis en paiement les CET, Pour seule réponse « Ce n'est pas grave ce sera payé au mois d'Aout » nombre de nos collègues pensent donc également à différer leur présence dans les mêmes conditions, le SGAMI vous répondra que ce n'est grave ! A l'aube de l'emploi intensif de la fin du mois avec les élections législatives anticipées, de la finalisation des préparatifs du défilé et de la cérémonie d'ouverture des JO, je m'interroge sur l'utilisation de ces dysfonctionnements par des partis politiques.

Le SNIPAT sera toujours aux côtés des collègues pour défendre leurs intérêts et revendiquer des moyens en adéquation avec leur engagement.

**Au SNIPAT on lâche rien.**

Je vous demande de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de cette Formation Spécialisée des CRS.

Mr KNECHT Georges SG du SNIPAT

Les représentants du SNIPAT siégeant à la FSCRS